

31- Projet urbain bas de Chantenay

Groupe Communiste – Jean-Jacques MOREAU

Madame le Maire, chers collègues,

Cette délibération soumet à notre avis l'évaluation environnementale et le projet de création de la ZAC du Bas Chantenay. Au delà de cette évaluation qui répond à des obligations spécifiques, la mutation de ce territoire appelle à concilier de multiples enjeux pour répondre au défi de l'aménagement de ce vaste espace qui va du Pont de Cheviré au pied de la butte Sainte Anne.

Transformer profondément ce secteur suppose de concilier habitat, activités, industries, loisirs, dans un quartier agréable à vivre, tout en préservant sa forte identité.

Il s'agit là d'un véritable cas d'école pour construire la ville de demain. La ville que nous voulons populaire, inclusive et protectrice, la ville des mixités.

Ville populaire qui doit répondre à l'enjeu de l'habitat par la construction de nombreux logements accessibles au plus grand nombre, par la construction de logements sociaux de qualité. Alors que 1.500 logements neufs sortiront de terre, parce que la situation géographique est idéale entre coteaux de verdure, entre bord de Loire et proximité du centre-ville nantais, il faut réussir la densification.

Ville inclusive aussi qui, s'appuyant sur son passé industriel, doit permettre la création de nouveaux espaces économiques, la création de nombreux emplois stables et bien rémunérés.

Les bords de Loire, les berges, les quais, les activités portuaires adossées à un Grand Port Maritime d'intérêt national et les cales font de la Loire un maillon fort du projet, tant urbanistique qu'économique. De ce point de vue, son franchissement demeure une question essentielle pour l'avenir.

Ce doit être la ville des déplacements faciles. Qu'il soient doux, collectifs avec le TER, le TRAM ou fluviaux avec le développement des navettes, du barging, le Bas Chantenay occupe une place idéale pour structurer l'organisation des transports.

Et c'est la ville du rêve et de l'imaginaire, qui accueillera l'Arbre aux hérons dans l'ancienne carrière Misery. La proximité thématique et géographique avec le Musée Jules Verne nous interroge sur le devenir du Musée, installé dans un site très contraint. Par sa position, le bâtiment CAP44 représente une opportunité formidable pour concilier espaces d'expositions, d'échanges, de rencontres sur des sujets aussi bien littéraires qu'artistiques, scientifiques ou ludiques. Nous voulons faire de ce lieu un espace ressource pour les cultures de l'imaginaire, un lieu ouvert permettant au visiteur une expérience sensible.

Enfin, n'oublions pas qu'il s'agit également d'une entrée de ville avec ses exigences esthétiques et ses contraintes qui supposent un aménagement global permettant la mise en valeur des quais et des rives de la Loire.

Riche de son histoire et son présent, de son paysage, de son relief et du fleuve qui le borde, nous inspirant de l'existant pour le transcender, nous avons le devoir de réussir la mutation de ce quartier d'avenir.

Merci de votre attention.